

Grand débat national

Fiscalité & Dépenses publiques

Séances du 4 et 11 février 2019

Animation :

Florence Lasserre-David (Députée)

Philippe JOUVET (Suppléant)

Prise de note & synthèse :

Raphael HUET DE FROBERVILLE (Collaborateur parlementaire)

Camille PARRA (Collaboratrice parlementaire)

Le Grand débat national

Depuis le 4 février et jusqu'au 15 mars, les cafés du lundi organisés depuis le début de mon mandat sont remplacés par les « lundis du grand débat ». Je souhaite faire de ces matinées un moment d'échanges ouvert à tous, au cours duquel seront abordés les quatre grandes thématiques du Grand débat national.

Dans une période d'interrogations et d'incertitudes, ces réunions d'initiative locale sont pour moi indispensables et doivent permettre de recueillir les attentes de tous les Français. Je souhaite qu'elles soient un lieu de débat, de réflexions et de partage, sur le modèle social, économique, environnemental, que nous souhaitons pour la France de demain.

Lundi 4 février dernier, puis 11 février, je vous ai convié aux premières réunions de travail et je vous remercie d'avoir répondu présents. Je tenais à souligner la qualité des échanges, la grande écoute et le respect dont tous les participants ont su faire preuve.

Vous trouverez ci-dessous une synthèse des échanges des deux premières réunions, qui ont principalement portés sur le modèle social de notre pays, s'intégrant ainsi dans le thème « Fiscalité et dépenses publiques » du Grand débat national.

Rappels et chiffres

- La **dépense publique** s'est élevée à **56,5% du PIB** en 2017.
- Le taux de **prélèvement obligatoire** s'est élevé à **45,3% de PIB** en 2017. Ainsi près de la moitié de la richesse produite est prélevée par l'État, la sécurité sociale et les collectivités locales.

- La dépense publique finance les **services publics** et les **aides sociales**, et le **remboursement des intérêts de la dette**.
- Les trois principaux postes de dépense publique sont **les retraites, l'assurance maladie et l'Éducation nationale**.

Propositions

1. Réformer le système des retraites

- Modifier le seuil de revenus déclenchant la hausse de la CSG

Le financement des retraites a été abordée de manière approfondie. Il est ressorti des échanges que le système actuel comportait certaines failles et devait être réformé afin de prendre en compte la hausse de l'espérance de vie.

Les participants ont débattu de la récente réforme de la CSG, qui a pu impacter négativement certains cas individuels. Certains proposent de revoir le seuil de revenus des retraités concernés par la hausse d'1,7 point, afin de ne pas pénaliser les retraités précaires.

- Augmenter l'âge légal de départ à la retraite

Il a été souligné que dans l'hypothèse où l'on ne réforme pas le système actuel, le nombre d'actifs actuels et à venir était bien trop bas pour assumer les réalités sociales du pays.

Dans un contexte de dette publique en augmentation et de hausse de l'espérance de vie, il est apparu essentiel aux participants de revoir l'âge légal de départ à la retraite. Ce débat doit être ré-ouvert et il convient d'aborder sans tabou la question des retraites des actifs d'aujourd'hui et des générations à venir.

- Redonner une place active aux seniors

Afin d'augmenter les recettes de l'Etat, les participants proposent de mettre en place des mécanismes d'incitation à l'emploi pour les seniors en développant par exemple des emplois à mi-temps à des personnes qui souhaitent encore travailler.

La question de la formation professionnelle tout au long de la vie a aussi été abordée. Le monde du travail a fortement évolué depuis les vingt dernières années, et une carrière est aujourd'hui rarement linéaire. Les personnes déjà en poste, et notamment les seniors, devraient pouvoir bénéficier plus facilement d'une formation professionnelle adaptée à leur projet de vie.

2. Revoir les mécanismes d'imposition

- Taxer les GAFA

Tous les participants se sont accordés pour soutenir l'idée d'une taxation des GAFAs, tout en soulignant les difficultés d'une mise en œuvre à l'échelle nationale.

Il y a un consensus pour soutenir le projet de loi spécifique destiné à taxer le chiffre d'affaires, mais aussi les revenus publicitaires et ceux issus de la revente de données personnelles, qui sera présenté par le Gouvernement d'ici fin février.

- Diminuer le taux de la TVA pour les biens « responsables » et locaux

Il a été proposé de revoir le fonctionnement de la taxe sur la valeur ajoutée. Pour les biens produits localement et ayant un faible impact écologique le taux de TVA réduit serait appliqué. Inversement, les produits importés, et ne respectant pas certaines normes écologiques seraient plus fortement taxés.

- Taxer tous les revenus

Il a été proposé de réformer l'impôt sur le revenu en taxant tous les revenus, y compris les aides sociales.

3. Repenser le système de santé

- Revoir le principe de répartition

Le second poste de dépense publique concerne l'assurance maladie. L'efficacité du système de santé français, qui repose sur le principe de la répartition, a été questionné.

A l'heure où la dette publique s'accroît et où le poids des impôts et des cotisations sociales augmentent, les participants ont convenu qu'il était nécessaire de réinventer un nouveau modèle de sécurité sociale.

S'il est important de maintenir une couverture sociale pour les concitoyens les plus vulnérables, les participants proposent de faire le choix d'un système d'assurance maladie moins généreux, pour bénéficier d'une baisse des impôts, cotisations et taxes.

- Encourager les économies de santé et notamment le « virage ambulatoire »

En parallèle, ils ont estimé que des économies devront être réalisées en matière de santé. Le « virage ambulatoire » amorcé par le Gouvernement, qui vise à faire disparaître la fonction « hôtelière » des hôpitaux, participe de ce mouvement et doit être encouragé.

4. Revaloriser le travail

- Redonner un sens à la valeur travail et augmenter le temps de travail

Les participants estiment que la valeur du travail est en perte de vitesse aujourd'hui, en France. Ils proposent d'engager un réel effort de pédagogie, dès l'école afin de redonner un sens à la valeur du travail.

Concernant le temps de travail des Français, les participants jugent celui-ci est trop faible au regard des autres pays européens. Ils souhaiteraient qu'il soit revalorisé, afin notamment de financer une partie des dépenses publiques.

- Revoir le système d'attribution des aides sociales

Les participants ont convenu que dans un contexte de mondialisation, de forte compétitivité et d'incertitude écologique, le modèle social français hérité des trente Glorieuses n'apparaissait plus réaliste.

Le poids des impôts et des cotisations sociales est un enjeu majeur, et participe au climat d'incertitude que traverse actuellement le pays. Tous s'accordent sur le fait que la réforme du système de redistribution des aides sociales est indispensable.

Selon les participants, elle doit passer par une meilleure rémunération du travail pour augmenter le pouvoir d'achat, et une refonte des aides sociales qui creusent le déficit de l'Etat. Certains estiment que trop d'aides sociales sont aujourd'hui « automatiques » et ne touchent pas les personnes qui en ont véritablement besoin. Ils proposent de lutter contre l'automatisation des aides sociales, de mieux informer les citoyens sur les aides existantes.

5. Combattre les idées reçues et les « fake news »

Sur l'ensemble des sujets abordés, les participants ont convenu qu'il était urgent d'user de pédagogie pour combattre les idées reçues, et de lutter contre les « fake news » qui se répandent sur les réseaux sociaux notamment.

Conclusion

Je vous invite à la prochaine réunion qui se tiendra au sein de ma permanence, **lundi 18 février, de 9h00 à 11h00.**

Pour celles et ceux qui ne pourraient se joindre à nous lundi prochain, des cahiers citoyens sont disponibles à ma permanence. Chacune et chacun pourra venir y inscrire sa contribution pendant les horaires d'ouverture du lundi au vendredi, de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h. Enfin, vous pouvez aussi nous adresser vos contributions à l'adresse mail suivante :

debatnational.florencelasserre@gmail.com.

Florence Lasserre-David

Députée de la 5e circonscription des Pyrénées-Atlantiques



Nous les joindrons aux cahiers citoyens.

Je reste à votre disposition.

Florence Lasserre

Députée de la 5^{ème} circonscription des Pyrénées Atlantiques.